

De Puy-Saint-Vincent 1400 à Freissinières

CC du Pays des Ecrins - Puy-Saint-Vincent



Randonneurs au col des Lauzes (© Parc national des Ecrins - Thibaut Blais)



Dépaysement et changement d'ambiance sont au programme de cette étape. Deux passages de cols permettent de découvrir des panoramas si singuliers. Au détour des sentiers on découvre également le départ de vallées fortes en caractères, le vallon du Fournel, sauvage et préservé, et la vallée de Freissinières avec ses habitats typiques.

Le col de la Pusterle est le sésame pour passer d'une vallée aménagée à l'intimité préservée du vallon du Fournel. Et quelques mètres plus haut, plus loin, le col de la Lauze offre un panorama d'alpages ensoleillés qui bordent quelques hameaux de montagne pittoresques au sein de l'unique vallée de Freissinières.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 16.3 km

Dénivelé positif : 939 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Col et sommet, Patrimoine et histoire

Itinéraire

Départ : Chapelle St Roch à Puy-Saint-Vincent 1400

Arrivée : Les Ribes - Freissinières

Balisage :  GR  PR  Trail

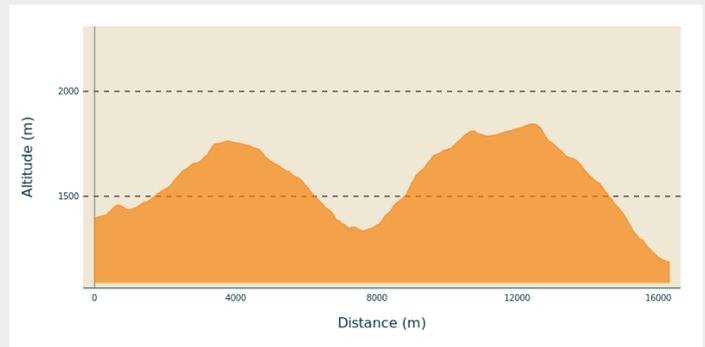
Communes : 1. Puy-Saint-Vincent

2. Les Vigneaux

3. L'Argentière-la-Bessée

4. Freissinières

Profil altimétrique



Altitude min 1187 m Altitude max 1845 m

Au niveau de la chapelle St Roch, prendre la route goudronnée qui monte vers les bâtiments de la station (quitter le GR). Traverser le parking - propriété privée, barrière. Au bout du parking, prendre une petite sente en forêt qui suit le ruisseau des Alberts (trail n°15). Rejoindre une route goudronnée que l'on prend sur la gauche, passer sous les remontées mécaniques, puis une route goudronnée que l'on prend sur la droite (trail n°15). La suivre sur 600 m environ. A partir de là et jusqu'au col de la Pusterle, suivre le balisage GR - alternance de sentier, route goudronnée et piste.

1. Arrivé sur le plateau de la Pusterle, rejoindre le grand panneau « forêt des Vigneaux » « plateau de la Pusterle 1760 m ». Prendre la piste direction Vallon du Fournel (GR). Aux croisements suivants rester sur la piste (Vallon du Fournel). Après les abreuvoirs, quitter la piste pour prendre une sente à droite dans les pâturages (GR). Après une trentaine de mètres, le sentier descend sur le Vallon du Fournel en croisant plusieurs fois la piste (GR). Superbe vue sur le Vallon. Aux croisements suivants, suivre Col des Lauzes (GR). On arrive à une habitation, le sentier devient piste jusqu'à l'arrivée au « Pont Haut 1405 m ».
2. Traverser le pont sur le torrent du Fournel puis prendre la sente sur la gauche en rive droite. Arrivé sur une piste au niveau d'une épingle, prendre la piste en montée sur la droite (GR). Au croisement « le Sapey 1370 m » suivre le chemin (Col des Lauzes). Environ 200 m après la traversée du torrent de Crouzet, quitter la piste pour prendre une petite sente sur la droite (GR). Le sentier s'élève rapidement en lacets parfois raides jusqu'au croisement « Couemian » (GR, trail n°15), suivre toujours Col des Lauzes. On passe devant le chalet d'alpage Coueiman, fin de la montée raide, le sentier part à niveau jusqu'à l'alpage des Lauzes
3. Traverser la piste et suivre une sente peu marquée en face (GR). Après une petite montée et une longue traversée à niveau, le sentier rejoint une piste que l'on prend sur la droite pour arriver au Col des Lauzes.
4. Prendre le chemin en descente (Les Aujards - Freissinières - GR). Après 30 m environ, prendre la petite sente à droite. On continue sur le GR jusqu'à l'arrivée à Freissinières en passant par les hameaux des Aujards et des Roberts. Belle sente, parfois bordée de murets, qui coupe régulièrement la piste puis la route goudronnée (GR, trail n°15 puis n°7).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Pour les plus courageux, il est possible de monter sommes "Les Têtes" (2044 m), depuis le Col de la Pousterle (1h A/R, 280 m+)

Alpages : respecter les consignes relatives aux troupeaux et à la présence de chiens de protection. Alpage des Lauzes : présence de troupeaux.

Au col des Lauzes, avant la petite sente à droite, possibilité de continuer le chemin sur environ 30 m en aller-retour pour bénéficier d'un magnifique panorama sur la vallée de Freissinières.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

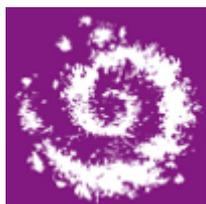
Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2140m d'altitude à une distance de 300m sol.

Au site dit de Grand Bois, le couple de faucons a retrouvé son aire de prédilection dans le secteur "flamme de pierre" ; à éviter donc.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>